

CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Division 2 Masculine

Fougères - Piscine

Dossier de compétition

FFESSM | **FFESSM**
COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
HOCKEY SUBAQUATIQUE

01.06.24 | 02.06.24

**Championnat
national D2**

**HOCKEY
SUBAQUATIQUE**

FOUGÈRES | L'aquatis

AGGLO
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

ENTRÉE GRATUITE

Sommaire

| | |
|---|----------|
| CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE | 1 |
| Division 2 Masculine | 1 |
| Fougères - Piscine | 1 |
| Dossier de compétition | 1 |
| Sommaire..... | 2 |
| Remerciements | 2 |
| Comité organisateur du Championnat | 3 |
| 1. Présentation | 3 |
| 2. Déroulement | 3 |
| Lieu : Piscine l'Aquatis | 3 |
| Programme du Championnat..... | 3 |
| Réglementation | 4 |
| Un espace calme est mis à disposition des arbitres : salle de réunion en haut des gradins. | 4 |
| Accès au Championnat..... | 4 |
| 3. Organisation des bassins et espaces | 4 |
| 4. Vidéo..... | 7 |
| 5. Fin du Championnat et remise des récompenses..... | 7 |
| 6. Hébergement..... | 7 |

Remerciements

Toute l'équipe tient à remercier les personnes sans qui la réalisation de cet évènement n'aurait pas été possible, et notamment :

- Christophe Hardy, adjoint aux sports de Fougères Agglo
- Nicolas Foll, directeur de la piscine Aquatis
- Dominique Ruaux, président la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS),
- Le Collège National des compétitions,
- Les Commissaires, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.

- Rémy Gillet et Ouest Plongée Développement pour la retransmission vidéo

Comité organisateur du Championnat

Le Comité organisateur est le comité interrégional Bretagne Pays de la Loire sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'évènement. Le comité d'organisation est piloté par la présidente de la région, Carole GILLET et par le secrétaire national Rémy GILLET.

1. Présentation

Cet évènement rassemble des équipes de clubs français soit plus de 120 participants. Le championnat, compétition officielle de la FFESSM, est sous l'autorité du commissaire de compétition, nommé par la Collège National des Commissaires (CNC). Les arbitres seront fournis par les équipes en compétition.

2. Déroulement

Lieu : Piscine l'Aquatis

Adresse : 16 boulevard Nelson Mandela - 35 300 FOUGERES

Programme du Championnat

Samedi 01 juin

8h00 : accueil des équipes. Contrôle des licences dans le hall par les arbitres de la compétition.

9h30 : 1^{er} match

18h30 : fin des matchs

Dimanche 2 juin

8h00 : ouverture

8h30 : 1^{er} match

17h00 : remise des récompenses et pot de fin de compétition.

Réglementation

Règles du jeu

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

| | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
| Match forfait : 0 point | Match perdu : 1 point | Match nul : 2 points | Match gagné : 4 points |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|

Equipes

Ce sont les équipes masculines qualifiées à l'issue des championnats interrégionaux

Arbitrage

Un espace calme est mis à disposition des arbitres : salle de réunion en haut des gradins.

Accès au Championnat

L'accès se fait par l'entrée à l'arrière de la piscine au fond du parking (escalier qui mène directement aux gradins du bassin sportif). L'accueil des équipes est réalisé en haut des gradins.

Les joueurs et arbitres ont accès aux vestiaires collectifs associations par les douches côté bassin sportif. Les gradins sont réservés à la compétition (participants et public). L'accès au public du Championnat s'effectue par les gradins via l'escalier extérieur. Les joueurs s'installent dans les gradins pendant la compétition.

3. Organisation des bassins et espaces

Le matériel nécessaire à la compétition sera mis en place à partir du vendredi soir 19h en accord avec les utilisateurs du bassin.

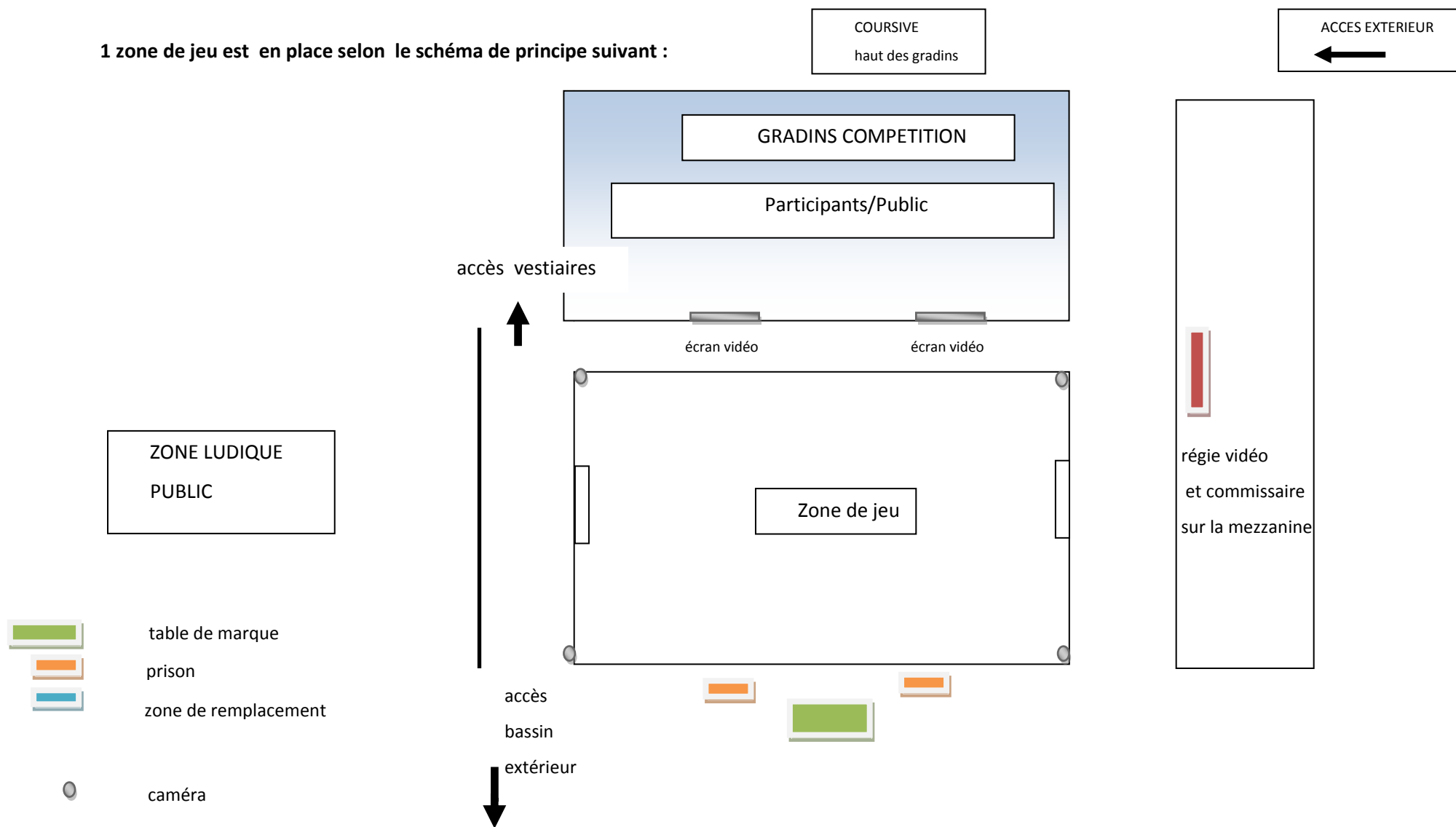
Le bassin mis à disposition est le bassin de 25 m, 6 lignes d'eau, profondeur 2m, grands carreaux. La partie ludique est réservée au public. Une séparation physique est mise en place. L'accès des joueurs s'effectue par les gradins. La zone de jeu est définie sur l'ensemble du bassin. Les zones de remplacement sont bord de bassin à l'extérieur de l'eau. Les zones de pénalités et la table de marque sont sur la plage côté vitres. Une ligne d'eau extérieure est possible pour l'échauffement.

Le commissaire de compétition est installé dans la mezzanine située proche de l'entrée des gradins.

Sécurité

Un kit de premiers soins sera mis à disposition de la compétition, ainsi qu'une couverture de survie.

1 zone de jeu est en place selon le schéma de principe suivant :



4. Vidéo

Une retransmission par vidéo des matchs est en place à l'attention des spectateurs. La régie est installée sur la mezzanine. La retransmission est faite sur deux écran LCD mis en place dans les gradins. 3 caméras subaquatiques sont en place, 1 caméra en surface positionnée en hauteur. Le matériel reste en place la nuit du samedi au dimanche. Une retransmission internet pourrait se faire sous réserve de connexion.

5. Fin du Championnat et remise des récompenses

La piscine est rendue propre et remise dans la configuration demandée par la direction de la piscine avant 19h.

La remise des récompenses a lieu à l'issue du Championnat. Elle est accompagnée d'une collation pour les participants et les personnes invitées.

6. Hébergement

La réservation de l'hébergement est à la charge des participants.

Campanile Fougères

Hôtel de Bretagne

Ibis Style Fougères

F1 Fougères

Autres hébergements :

<https://www.destination-fougères.bzh/preparer-son-sejour/les-hebergements/>